



**Compte-rendu**  
**du Conseil Départemental de l' Action Sociale**  
**du jeudi 15 mars 2012 à 14h15**

ordre du jour :

- validation du règlement intérieur
- approbation du PV du 20 septembre 2011
- projet du budget d'initiative locale (BIL)
- répartition des crédits
- questions diverses

Présentation des membres du CDAS par le président Joël QUINIOU, seuls les représentants titulaires ou les suppléants remplaçant le représentant titulaire ont droit de vote. Cette instance n'est plus paritaire, la répartition des sièges s'est faite sur la base des élections aux comités techniques. Le CDAS restera une instance consultative sur la répartition du budget local.

Etude du règlement intérieur :

- rôle des experts : le président souhaite que leur nombre en soit limité et qu'ils interviennent dans un domaine spécifique, ce pour quoi ils ont été convoqués
- remplacement prochainement de la déléguée en charge de l'action sociale qui fait valoir ses droits à pension en juillet prochain. Le président attend la confirmation des modalités de désignation, et fera un appel à candidatures.
- Les représentants de l'USD FO demande une application stricte de l'article 7 du règlement, à savoir que les suppléants soient non seulement informés mais conviés aux réunions du CDAS, ce qui n'a pas été le cas pour aujourd'hui. Le président s'excuse de ce couac et veillera à ce que cet article soit appliqué.
- L'ensemble des représentants syndicaux souhaite une modification de l'article 6, à savoir la convocation des experts sur un ou des points de l'ordre du jour et qu'ils puissent assister à l'ensemble des débats ultérieurs se tenant en séance.

Orientations budgétaires 2012 :

183 millions d'euros consacrés à l'action sociale  
20 millions d'euros à la santé au travail

Le budget a été soumis au CNAS le 7 février 2012. les délégations deviennent des unités opérationnelles régionales avec les prescripteurs de la dépense au niveau régional.

Objectifs de l'action sociale :

- la parentalité : à soutenir tout au long de la vie des agents. Ciblage et augmentation des places en crèche. Nouveaux prêts étudiants.
- Le logement
- l'accès à la restauration collective : 76% est l'objectif national à atteindre
- les services aux personnels retraités

Il faut savoir que 2000 dossiers de surendettement ont été déposés dans le département et que moins de 10% concerne des fonctionnaires.

Le but du CDAS 17 est de manifester son soutien aux agents en difficulté, de maintenir et créer du lien social et de mutualiser au niveau régional certaines opérations.  
1486 agents en Charente-Maritime, le BIL est au 26ème rang des budgets accordés aux différents départements.

Le BIL pour 2012 sera identique à celui de 2011 à savoir 50500 €, malgré une baisse des agents et des enfants 834 dont 200 15/17 ans, mais une hausse des retraités qui sont passés de 2058 à 2112.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante après de longues discussions :

- l'arbre de Noël : 29000 € qui se décomposent ainsi  
10500 € pour les jouets (pour les enfants de 0 à 11ans )  
8500 € pour le spectacle de Saintes (cirque)  
4800 € pour les chèques lire (pour les enfants de 11 à 14 ans)  
2500 € pour les friandises  
2500 € pour le spectacle de La Rochelle (AIDE)
- les sorties des retraités : 7800 €
- les chèques lire ados 15/17 ans : 4500 €
- les sorties familles : Futuroscope, Puy du fou, Nantes et son château
- les conférences : le droit de la famille (mariage- divorce), préparer sa retraite
- les consultations d'avocat : 46 € / consultation
- amitiés finances industries : 400 € = visites et cadeaux aux agents hospitalisés

Questions diverses

- l'agent du guichet unique de navigation maritime douanier qui ne bénéficie pas de restauration collective et qui souhaite l'attribution de tickets restaurants, vote pour à l'unanimité
- la BGAS (brigade générale d'accueil et de surveillance) de l'ENBD qui souhaite l'aménagement et l'achat de petits matériels pour un coin repas du fait du travail de nuit. Le CDAS statue que cela ne fait pas partie de ses attributions mais de celle du directeur de l'école qui s'engage à effectuer ces dépenses.

Fin de la séance à 17h30

Vos représentants USD FO : Isabelle DENIS et Isabelle MARMOT